

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Action culturelle et développement de projets

Code T.TS.SO359.F11141.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 15 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Évaluer et réorienter l'action.

Compétence secondaire :
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :

Le module d'approfondissement "Action culturelle et développement de projets" offre aux étudiant-e-s un espace de réflexion par rapport à leur possible rôle et fonction dans le domaine culturel. Ils vont approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques du champ culturel afin de pouvoir élaborer et concrétiser un projet en lien et pour un terrain culturel donné. La gestion d'un projet concret de A à Z leur permettra d'approfondir de multiples capacités comme le travail en équipe, la communication orale et écrite, la collaboration, la définition de buts communs, la planification, l'organisation, la recherche de fonds, la promotion, l'animation, l'évaluation et la régulation.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Apports sous forme de cours :

- Nouveaux types d'événements participatifs et immersifs
- La médiation culturelle
- Comment travailler en groupe et évaluer un projet
- Lancement du projet, travaux de validation et critères d'évaluation
- Mise en place du projet et écrits à rendre
- Le budget d'un projet

Ressources pour le suivi des groupes :

- La bourse aux conseils
- Observation, lectures et immersion participative dans les lieux
- Référent-e école et répondant-e terrain

Ressources écrites :

- Dossier de méthodologie du projet et bibliographie commentée
- Dossier canevas des écrits à rendre
- Documents et articles sur Moodle

Formes d'enseignement et étapes du module :

Le début du module sera consacré à une phase d'inputs théoriques, des visites des lieux culturels et des cours avec une orientation pratique permettant ensuite aux groupes de travail d'esquisser et de présenter leur projet. Les groupes de travail développent une autonomie croissante dans la phase de réalisation du projet. Par ailleurs, ils sont accompagnés tout le long par un-e référent-e école ainsi qu'une personne répondante du terrain culturel pour et avec lequel ils mettent en place leur projet. Les dossiers documentant le projet et la réalisation finale du travail ainsi que les présentations lors des regroupements à l'école font intégralement partie du processus de formation.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module portera sur la présence au cours et l'implication active des étudiant-e-s lors du projet, sur la portée du projet et sa présentation finale qui se fera les **lundi 24 janvier 2022 et mardi 25 janvier 2022 (semaine 4)** ainsi que sur les travaux écrits demandés (dossier de présentation du projet à remettre pour le **mardi 7 décembre 2021 (semaine 49)**, ainsi que le rapport d'activité comprenant une partie individuelle d'autoévaluation) à remettre pour le **mardi 11 janvier 2022 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Le travail de rattrapage ainsi que le délai seront définis lors de la prise de contact avec la responsable de module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Attention : la collaboration importante (+/- 50% du temps) avec des terrains parfois éloignés de la HETSL implique des coûts de transport supplémentaires. En plus de cela, les étudiant-e-s devront faire preuve de souplesse quant à l'horaire de travail lié au fonctionnement des lieux culturels (soirées et week-ends possibles).

9 Bibliographie

Sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Acher Dan
Arnold Taha Gertrud
Bertschi Sabine
Clerc Philippe
Pfleghard Saskia
Ruffieux Thierry
Sans enseignant

Nom du responsable de module *

PFLEGHARD Saskia

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Animation en institution** 2021-2022

Code T.TS.SO359.F11142.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
15 crédits ECTS français

Volées :
PT 2019 + EE2019 + TP 2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

- Compétences effectives :**
- 7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action.
 - 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
 - 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
 - 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
 - 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.
 - 7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.
 - 7.7 Agir en pratiquant l'évaluation permanente.
 - 7.8 Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte.

Compétences secondaires :
2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.

- 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
- 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.
- 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :

Comprendre la problématique de l'accompagnement des personnes vivant en institution de manière permanente, pour cause de dépendance due à un handicap, une pathologie ou au grand âge, ou, momentanément, en raison d'une décision de justice ou d'une administration. L'institution est considérée sous l'aspect d'un lieu de vie.

Prendre connaissance de pratiques existantes et les situer dans leurs contextes institutionnels. Imaginer et expérimenter de nouvelles formes d'animation dans un cadre institutionnel. Etre capable de développer des activités de ce type.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le contenu du module s'organise autour des 5 axes suivants :

1. Le concept d'animation relationnelle.
2. Les outils de médiation comme supports aux activités d'animation.
3. Les événements internes marquant la vie de l'institution.
4. Les liens avec la vie extérieure à l'institution.
5. La réalisation d'un projet d'animation en institution, de sa conception à son évaluation.

Le module est divisé en 3 étapes :

1. La 1ère étape comprend une partie introductive avec des apports théoriques, des exemples de pratiques d'animation en institution et des temps d'organisation de la 2ème étape. Au terme de cette étape, chaque groupe de 3-4 étudiant-e-s aura défini et esquissé un projet d'animation qui aura été négocié avec une des institutions partenaires.
2. La 2ème étape, d'une durée de 7 semaines, est consacrée à la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Durant cette période, chaque groupe d'étudiant-e-s s'organise de manière autonome. Chaque projet sera accompagné par un-e enseignant-e de la HETSL et un-e répondant-e de l'institution. Un suivi à distance des projets est également prévu via la plateforme e-learning moodle.
3. La 3ème étape est la restitution et l'évaluation en classe des différentes expériences en présence de l'ensemble des participant-e-s (étudiant-e-s, enseignant-e-s et partenaires terrain). Une aide à la préparation de cette présentation est prévue dans le programme.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), présentations d'expériences d'animation en institution par des professionnel-le-s du terrain et réalisation concrète d'un projet d'animation dans une institution partenaire. L'approche pédagogique, de type socioconstructiviste, favorise l'expérimentation en s'appuyant sur la participation active des étudiant-e-s et leur implication dans les projets.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Activités d'apprentissage réalisées à distance sur la plateforme e-learning moodle. Elaboration et réalisation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Constitution d'un dossier de présentation et d'évaluation du projet. Présentation des projets devant l'ensemble des participant-e-s (présentation orale accompagnée d'un support visuel) à la fin du module, les lundi 24 janvier 2022 et mardi 25 janvier 2022 (semaine 4).

L'évaluation comprend des parties réalisées en groupe et d'autres individuellement.

Modalités de répétition

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un travail écrit individuel pour le lundi 30 mai 2022 (S22).

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

8 Remarques

Implication et présence active tout au long du processus. Participation à l'ensemble des activités demandées. Participation à la présentation finale et à l'évaluation des projets.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Antoniadis André
Coquoz Tanja Katriina
Fournier Jennifer
Gander Angélique
Haus Nadine
Ischer Melissa
Jetzer Anne
Lambelet Alexandre
Magalhães de Almeida António
Ricci Paul
Schlechthen Marco
Vacataire1

Nom du responsable de module *

ANTONIADIS André

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

TIRONI Yuri

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Etudes genre et travail social

Code T.TS.SO359.F11143.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 15 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volées:
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
7.2. Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Compétences secondaires :
2. Identifier et analyser les processus sociaux que l'intervention prend en compte
9. Evaluer et réorienter l'action.
11. Participer à une démarche de recherche.

Objectifs :
Dans ce module, il s'agit de déconstruire les stéréotypes de sexe et, au-delà, de percevoir le caractère construit et non pas naturel des catégories du féminin et du masculin, de découvrir que ces constructions expriment des rapports de pouvoir entre les sexes et de mettre au jour les discriminations, parfois « invisibles », qui en découlent.

Plus précisément, le module vise :
L'approfondissement des concepts et des théories permettant d'analyser les rapports sociaux de sexe à l'échelle de la société entière aussi bien que dans des situations particulières, professionnelles prioritairement.

L'appréhension de la complexité des situations sociales (vécues par les travailleurs et travailleuses du social aussi bien que par les usagères et usagers des services sociaux), faisant la part entre leurs dimensions individuelles et collectives.

Une connaissance et une familiarisation avec l'utilisation de la perspective de genre dans le travail social. A cet égard, d'une part, des professionnel·les viendront présenter les interventions qu'ils et elles mènent dans une perspective de genre; d'autre part, un séminaire est organisé autour de la présentation et de la discussion d'articles analysant le travail social dans une perspective de genre.

Le développement des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction des discriminations de sexe.

La connaissance des principales lois et mesures en faveur de l'égalité entre les sexes et l'acquisition des outils rendant possible leur évaluation critique dans une optique constructive et novatrice.

A terme, les réflexions amorcées dans le cours sont susceptibles d'aboutir à l'élaboration de stratégies visant à contrer les mécanismes de discrimination de genre et d'élaborer des actions de promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les relations entre femmes et hommes sont aujourd'hui encore marquées par des inégalités que les politiques publiques visent à contrer par diverses mesures, promues notamment par les Bureaux de l'égalité entre femmes et hommes. Sur le plan de l'action sociale, une politique qui se prive des outils d'analyse des rapports sociaux de sexe se voue à n'apporter que des réponses partielles à des problèmes majeurs (tels celui de la pauvreté des familles en situation monoparentale, constituées en grande majorité de femmes avec enfants à charge, ou de la précarisation de l'emploi), avec pour conséquence, sinon une péjoration des situations, du moins le maintien du statu quo. Dans la perspective des rapports sociaux de sexe, les individus ne sont pas seulement impliqués dans des relations interpersonnelles, mais se situent dans un champ de forces sociales qui leur assignent une place différente selon leur sexe. La prise en compte de cette dimension sociale permet de saisir la complexité des situations individuelles et d'élaborer des stratégies appropriées pour y faire face.

Approfondissements visés :

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, et outils d'intervention ou de communication. Différentes thématiques sont abordées - en lien avec le travail rémunéré et non-rémunéré, la sexualité, l'histoire du féminisme en Suisse, l'écologie - qui sont examinées sous l'angle du genre. Elles font l'objet de traitement théorique et/ou d'atelier de réflexion focalisés sur la pratique du travail social.

Formes d'enseignement :

Les enseignements sont dispensés par plusieurs spécialistes des domaines concernés : enseignant-e-s et chercheur-e-s inscrit-e-s dans des réseaux spécialisés en études genre; professionnel-les travaillant dans divers terrains (violences, éducation sociale, etc.) et tenant compte, dans leur pratique professionnelle de la perspective de genre. Les enseignements se fondent d'une part sur des connaissances disciplinaires (issues des sciences sociales principalement), d'autre part sur l'apport des expériences d'actrices et d'acteurs de terrain engagé-e-s dans des actions de lutte contre les discriminations de sexe. Le module alterne cours ex-cathedra, séminaires de lecture, présentations de professionnel-les, projections de documentaires, débats. La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module est évalué selon deux modalités :

- La présentation d'un article lors du séminaire (prérequis pour pouvoir rendre la rédaction individuelle).
- Une note sur la base d'une rédaction individuelle préparée à l'avance, permettant de revisiter les différentes modalités du module (cours introductifs et portant sur des thèmes spécifiques, actions professionnelles et outils, articles discutés en séminaire), d'y mobiliser des éléments et de travailler ces derniers. Délai: **mardi 18 janvier 2022 (minuit)**. Des consignes précises seront données dans le cadre du module.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session soit la restitution d'une nouvelle rédaction individuelle pour le **mardi 17 mai 2022**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

En guise d'introduction à la thématique :

Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, & Révillard, Anne. (2008). *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*. Bruxelles: De Boeck.

Bessin, Marc. (2008). Les hommes dans le travail social: le déni du genre. In Y. Guichard-Claudie, D. Kergoat & A. Vilbrod (Eds.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement* (pp. 357-370). Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Bribosia, Frédérique. (2008). Parce que l'intervention sociale n'est pas neutre... Analyse de 104 récits. *Genre et travail social* (pp. 53-65). Bruxelles: Université des femmes.

Carnino, Guillaume. (2005). *Pour en finir avec le sexisme*. Paris: L'Echappée.

Chaponnière, Martin, & Ricci Lempen, Silvia. (2012). *Tu vois le genre ? Débats féministes contemporains*. Lausanne, Genève : Editions d'En Bas et Fondation Emilie Gourd.

Delphy, Christine. (2001b). Penser le genre: problèmes et résistances. In Christine Delphy (Ed.), *L'ennemi principal. 2. Penser le genre* (1991 ed., pp. 243-260). Paris: Syllepse.

Goffman, Erving (Ed.). (2002). *L'arrangement des sexes* (1977 ed.). Paris: La Dispute.

Hirata, Helena (ed). (2004). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris: PUF.

Lépinard, Eléonore, & Lieber, Marylène. (2020) *Les théories en études du genre*. La Découverte

Pfefferkorn, Roland. (2012). *Genre et rapports sociaux de sexe*. Lausanne : Editions Page 2.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

MARTIN Hélène

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Protection de l'enfant et soutien à la famille

Code T.TS.SO359.F11144.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
15 crédits ECTS français

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

Compétences secondaires :
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions
9. Évaluer et réorienter l'action 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.

Objectifs :
Acquérir les connaissances de base, les outils, la culture et l'état d'esprit réflexif nécessaires à l'exercice d'un métier social et socio-éducatif du champ de la protection de l'enfance.

Favoriser le développement des capacités professionnelles et relationnelles dans le domaine des dysfonctionnements et des ressources familiales, éducatives et sociales dans la protection de l'enfance et du soutien à la famille.

Acquérir des théories et des concepts nécessaires à l'élaboration des stratégies d'intervention et d'action dans l'aide et la protection de l'enfance et soutien à la famille.

Être à même de poser le lien entre les pratiques d'interventions et les cadres de références.

Développer une pensée critique et réflexive, contextualisée socialement, sur les enjeux sociaux et normatifs de l'aide et de la protection de l'enfance (normalisation sociale, régulation sociale et contrôle social).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les principaux contenus allieront théorie et pratique. Ils seront déclinés selon 4 axes thématiques liés à l'intervention professionnelle auprès de mineurs :

- la prévention et la participation
- la protection de l'enfance
- le contrôle et l'émancipation
- le soutien à l'autonomie des familles

A travers l'analyse des contextes, des cadres de travail et des méthodes d'intervention, les contenus visent à l'acquisition de compétences et de connaissances opérationnelles au domaine, dans une perspective d'éventuels transferts de celles-ci à d'autres champs du travail social.

Les problématiques et questions sociales, les contextes et cadres d'action, les méthodes d'évaluation, d'intervention et de collaboration dans le champ de la protection de l'enfant et du soutien à la famille seront développées. Les dimensions liées notamment à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, aux prestations socio-éducatives, en milieu familial, en institution ou en famille d'accueil, à l'aide contrainte seront abordées en regard des normes, des cadres évolutifs et des pratiques interdisciplinaires en matière de protection de l'enfance. Les notions de mise en danger, de maltraitance, de représentation et de stigmatisation de l'enfance et des familles en difficulté ainsi que les questions de contrôle social seront mises en lien. Un accent particulier sera mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique. Des éléments de la sociologie liés à la "construction sociale de la réalité", seront amenés pour renforcer une vision de pratique professionnelle réflexive pour tout un chacun.

Formes d'enseignement :

L'ensemble sera organisé sous forme d'enseignements généraux, de travaux en sous-groupes, de participation à des conférences et cours de praticien-ne-s et chercheur-e-s du champ de la protection de l'enfance. Ce module permettra des échanges avec les professionnel-le-s et comprendra des simulations.

- La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.
- La présence est obligatoire aux cours de méthodologie, aux ateliers de portfolio et, le cas échéant, aux journées d'études spécifiques et aux événements organisés à l'extérieur de l'école.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Un examen individuel oral aura lieu **lundi 24 et mardi 25 janvier 2022 (semaine 4), selon un ordre de passage pré-établi.**

L'évaluation porte sur la capacité de l'étudiant-e à intégrer les différentes notions étudiées dans le module s'agissant d'analyser, de problématiser et de proposer un plan d'intervention pour la situation tirée au sort.

Pré-requis pour l'accès à l'examen :

1. avoir participé régulièrement aux cours du module
2. avoir participé à l'ensemble des cours de la partie "méthodologie" et "portfolio" du module et avoir réalisé les travaux exigés.

Les modalités et conditions spécifiques de ces pré-requis seront précisées par la responsable de module lors de la journée introductive.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Le travail de rattrapage ainsi que le délai seront définis lors de la prise de contact avec la responsable de module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera mise à disposition des étudiant-e-s, en lien avec les différentes parties du module, tout au long du module (sociologie, psychologie, méthodologie, histoire, politique sociale, etc...).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Adam Elisabeth
Bégert Emilie
Bertocchi Silvie
Brossy Joëlle
Carrasco Kim
Corminboeuf Georges
de Meyer Patricia
Delay Christophe
Evequoz Delphine
Favez Michel
Fuehrer David Wilfried
Krafft Matthieu
Macé Sylvie
Martinelli Bertrand
Masson Camilla
Mercolli Mauro
Mischler Sandra
Ouni Nadia
Panos Gissler Manuela
Rinsoz Serge
Rossier Marc
Sans enseignant
Schneider Annelise
Sigrist Caroline
Soni Tania
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire5
Vacataire6
Vacataire7
Vacataire8
Voumard Scherz Mireille

Nom du responsable de module *

DE MEYER Patricia

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Comprendre l'enfant dans son environnement social

Code T.TS.SO359.F11146.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
15 crédits ECTS français

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :
11. Participer à une démarche de recherche.

Compétences effectives :
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
11.1 Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale.
11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Objectifs :
Le but de ce MAP est d'offrir une palette de connaissances sur l'enfant en développement ainsi que des instruments d'intervention sous forme d'une partie empirique qui amènera les participants à savoir observer et à interagir avec des enfants dans leur environnement familial.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :
Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 4 thématiques :
- la dynamique des relations sociales dans une collectivité d'enfants;
- comment l'enfant voit le monde social;
- L'enfant face aux diverses transitions entre : le préscolaire, le parascolaire, l'école et la famille;
- l'enfant et sa famille.

Formes d'enseignement :
Cours magistraux.
Séminaires d'articulation autour des thématiques enseignées.
Exercices sur le terrain.
Une participation active à tous les cours est exigée.
La présence à chaque exercice et aux séminaires est obligatoire.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation porte sur deux parties :

- travail d'enquête de terrain donnant lieu à un document écrit (travail écrit entre 30'000 et 40'000 signes, soit entre 12 et 14 pages);
- présentation orale (examen oral sur une des deux démarches réalisées sur le terrain) qui se déroulera le **lundi 24 et le mardi 25 janvier 2022 (semaine 4)**.

Les travaux écrits sont rendus dès que possible et au plus tard déposés à l'école le **mardi 8 février 2022 (semaine 6)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Travail écrit sur l'enquête de terrain à déposer au plus tard le **lundi 27 juin 2022 (semaine 26)** et examen oral le **mardi 5 juillet 2022 (semaine 27)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera à disposition des étudiants, en lien avec les différentes parties du module. Les ouvrages de références seront réservés à la bibliothèque de la HETSLS. Une brochure comportant l'ensemble des descriptifs des différentes interventions sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Limites et enjeux de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social

Code
T.TS.SO359.F11147.F.21

Type de formation *
 Bachelor DAS CAS

Niveau
 module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique
Aucune

Type de module
 module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
 module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

15 crédits ECTS

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

Langue(s)
 français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :

6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant;

7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation;

10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte dans lequel elle s'insère;

11.2. Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche;

11.4. Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Objectifs :

Etre capable de repérer et connaître les limites de l'investissement personnel dans le travail social;

Savoir reconnaître son degré d'implication professionnelle;

Parvenir à situer les déplacements de frontière entre les sphères privée et professionnelle, intime et publique, personnelle et collective;

Etre capable d'anticiper et de répondre à des demandes qui semblent sortir du champ professionnel.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module problématise la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se conjuguent, se croisent ou se superposent chez les travailleuses et travailleurs sociaux. Le module explore les différents modes d'engagement personnel et collectif des travailleuses et des travailleurs sociaux. Il questionne les motivations qui sous-tendent leur engagement et documente la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se conjuguent, se croisent et se superposent dans différents contextes professionnels. Il s'agit, d'une part, d'explorer les limites et les enjeux des formes d'engagement et, d'autre part, d'étudier l'impact et la place des événements qui surviennent dans le domaine privé sur la pratique professionnelle ; et vice versa. Des apports théoriques et pratiques se combinent dans ce module pour préparer et analyser des entretiens qui seront menés par les participant.e.s avec des professionnel.le.s au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et relationnel. Les participant.e.s seront également invité.e.s à participer à des Ateliers encadrés qui permettent de réfléchir à leur « point d'équilibre » entre engagement professionnel et limites personnelles, élément en étroite corrélation avec le sentiment de satisfaction au travail. Ces séances, dont certaines en sous-groupes, permettent de se familiariser avec l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC).

Formes d'enseignements :

Cours : Cours magistraux et témoignages de professionnel.le.s expérimenté.e.s

Travail encadré : Expérimentation personnelle de la méthodologie du DPA-PC

Ateliers : Accompagnement en sous-groupes pour la préparation et le suivi des travaux d'évaluation

Travail personnel : Temps à disposition pour contacter les professionnel.le.s, réaliser les entretiens et les analyser

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 24 janvier 2022 (semaine 04)**.
Travail écrit de groupe à remettre au plus tard le **lundi 7 février 2022 (semaine 06)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 28 février 2022 (S9)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La présence est obligatoire lors des séquences de module suivantes :

- Cours
- Travail encadré
- Ateliers
- Présentations et évaluations.

Ces rubriques sont spécifiées sur le programme qui sera distribué en début de module.

Des paires d'étudiant.e.s seront constituées pour aller à la rencontre des professionnel.le.s, et les interviewer en fonction de leur ancrage géographique et de leurs disponibilités. L'utilisation d'un enregistreur est à prévoir pour la passation des entretiens.

9 Bibliographie

Sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

RULLAC Stéphane

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2021-2022
Intitulé du module : MAP Limites et enjeux de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social
Code : T.TS.SO359.F11147.F.21

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modification des modalités de l'examen oral :

En raison de la situation sanitaire, l'examen oral individuel prévu le 24 janvier 2022 aura lieu en distanciel uniquement.

Lausanne, le 14 janvier 2022


Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 EE 2021-2022

<p>Code T.TS.SO359.FP2EE.F.21</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

27 crédits ECTS
- la partie formation "**terrain**" équivaut à **24 crédits ECTS**
- la partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 crédits ECTS**.

Volée EE2019

Semestres 5 à 8
Sem.5 : Automne 2021
Sem.6 : Printemps 2022
Sem.7 : Automne 2022
Sem.8 : Printemps 2023

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1EE.F.19)
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain" :

A l'issue de cette partie du module l'étudiant sera capable de/d' :

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel-le-s du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés ou sein et à l'extérieur de l'institution ou service
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et d'articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra être capable de/d' :

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnel.
- Evaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et de développer un posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS.

La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 11 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2022).**
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail de validation selon les informations données lors de la 1ère journée de cours.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 2 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André